

# LE GAZOUILLEUR PLUS

Bulletin d'information municipale

ÉDITION  
SPECIALE

Le 10 juillet 2015



La fête familiale du 1<sup>er</sup> août arrive à grands pas et nous sommes prêts pour une flamboyante 7<sup>e</sup> édition !

Les billets pour le souper méchoui sont présentement en vente au coût de 25 \$ chacun ou de 180 \$ pour une table de 8 personnes.

Pour vous en procurer, veuillez contacter les membres du comité organisateur ou la Municipalité.

Au plaisir de festoyer avec vous !

#### VOTRE COMITÉ ORGANISATEUR

Julie Baillargeon 450 374-1392  
Éliane Sheedy 514 264-2079  
Nancy Ashton 450 377-6747  
Sylvie Martin 450 373-1100

Josiane Lorange 450 371-9545  
Michel Mercier 450 373-2672  
Marc-André Dumouchel 450 371-0523, poste 224

## ANNEXION D'UNE PARTIE DE TERRITOIRE AVEC SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Lors de la construction du canal de Beauharnois, une petite partie du territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague s'est retrouvée enclavée de l'autre côté du canal, entre le port de Valleyfield, des terrains industriels et le canal. Cette partie du territoire est difficilement accessible de par sa situation. Aussi, le développement de ce territoire est très difficile à réaliser par la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, car pour y fournir les services, les coûts pourraient dépasser les revenus potentiels. Par contre, cette partie de territoire pourrait permettre à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield d'effectuer l'agrandissement du port et de potentiellement desservir de nouvelles industries.

La firme d'experts Raymond Chabot Grant Thornton a été mandatée afin de présenter divers scénarios financiers afin d'établir la valeur marchande de cette partie de territoire pour les municipalités de Saint-Louis-de-Gonzague et de Salaberry-de-Valleyfield. Actuellement, cette partie de territoire procure des revenus annuels de taxation de l'ordre de 1 000 \$ à la Municipalité et il est difficilement envisageable de développer ce secteur compte tenu des coûts qui en découleraient pour desservir cette partie de territoire et tenant compte de l'affectation « industrielle » de ce secteur. Faisant suite à des négociations avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, une compensation financière de l'ordre de 1,2 million \$ répartie sur 15 ans a été conclue. Ces revenus permettront à la Municipalité de poursuivre sur sa lancée de revitalisation de son noyau villageois et de développement résidentiel tout en maintenant son taux de taxation.

Le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 8 juillet dernier, une résolution signifiant une acceptation anticipée du règlement 299 de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, décrétant l'annexion territoriale. Un avis public sera prochainement diffusé annonçant la tenue d'un registre portant sur cette annexion de territoire. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité pourront à ce moment demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire, le cas échéant.

Pour obtenir plus d'information en regard de cette annexion de territoire, veuillez contacter la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, Mme Dany Michaud, au 450 371-0523, poste 222.

## Bibliothèque Réouverture repoussée

Les travaux de rénovation de la bibliothèque municipale étant toujours en cours, sa réouverture est repoussée. De l'information supplémentaire concernant la réouverture sera transmise dans une prochaine édition du bulletin municipal. Aucuns frais de retard ne sont cumulés pendant la fermeture de la bibliothèque. Nous vous remercions de votre compréhension !

Entre-temps, nous vous invitons à consulter notre site Internet [www.mabibliotheque.ca/gonzague](http://www.mabibliotheque.ca/gonzague) où vous aurez accès à une multitude de services diversifiés (livres numériques, cours de langue, jeux, etc.). La chute à livres située devant l'hôtel de ville demeure toujours accessible si vous désirez rapporter vos livres empruntés.



## Hockeyton de la Sûreté du Québec

Bravo à l'équipe participante au tournoi de hockey organisé par la Sûreté du Québec, formée principalement des pompiers de la Municipalité de Saint-Louis-de-

Gonzague. La 7<sup>e</sup> édition de ce hockeyton s'est tenue le 25 avril dernier au centre sportif de St-Timothée et a permis d'amasser un montant de 10 700 \$ qui sera versé à l'organisme ESPACE Suroît. Cet organisme à but non lucratif a pour mission de prévenir toutes formes de violence fait aux enfants.

## Collecte de sang des pompiers



La prochaine collecte de sang annuelle organisée par la brigade des pompiers se tiendra le 3 août. Les donateurs sont attendus entre 13 h 30 et 20 h au centre municipal (ou au gymnase de l'école Omer-Séguin) de Saint-Louis-de-Gonzague.

**Donnez du sang, donnez la vie !**

## OFFRE D'EMPLOI

### Adjoint administratif / Comptabilité

La Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague est à la recherche d'un candidat pour combler le poste d'adjoint administratif / Comptabilité. Sous la responsabilité immédiate de la directrice générale et secrétaire-trésorière, les principales tâches du poste sont :

#### Réception / administration (20 %)

- Accueil des citoyens, des visiteurs et prise des appels
- Soutien à la gestion administrative

#### Comptabilité / taxation (80 %)

- Saisie et traitement de la paie des employés et des élus
- Saisie des factures, paiement des comptes, dépôt et conciliation bancaire
- Traitement de la taxation annuelle, des taxes complémentaires ainsi que des droits de mutation
- Collaboration à l'audition comptable annuelle des vérificateurs : préparer et fournir les rapports et documents exigés
- Production de différents rapports et de certaines analyses, au besoin
- Toutes autres tâches connexes exigées

#### EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales en comptabilité ou équivalent
- Expérience municipale (minimum 1 an)
- Excellente connaissance des logiciels Office, principalement Excel, connaissance du logiciel PG MegaGest, un atout important
- Minimum de 3 ans dans un poste similaire
- Excellente maîtrise du français

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Emploi permanent, horaire de travail de 35 heures/semaine

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 31 juillet 2015, par la poste, par courriel ou par télécopieur à :

Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague

À l'attention de madame Manon Darche

140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0

Télécopieur : 450 371-6229, courriel : [manon.darche@saint-louis-de-gonzague.com](mailto:manon.darche@saint-louis-de-gonzague.com)